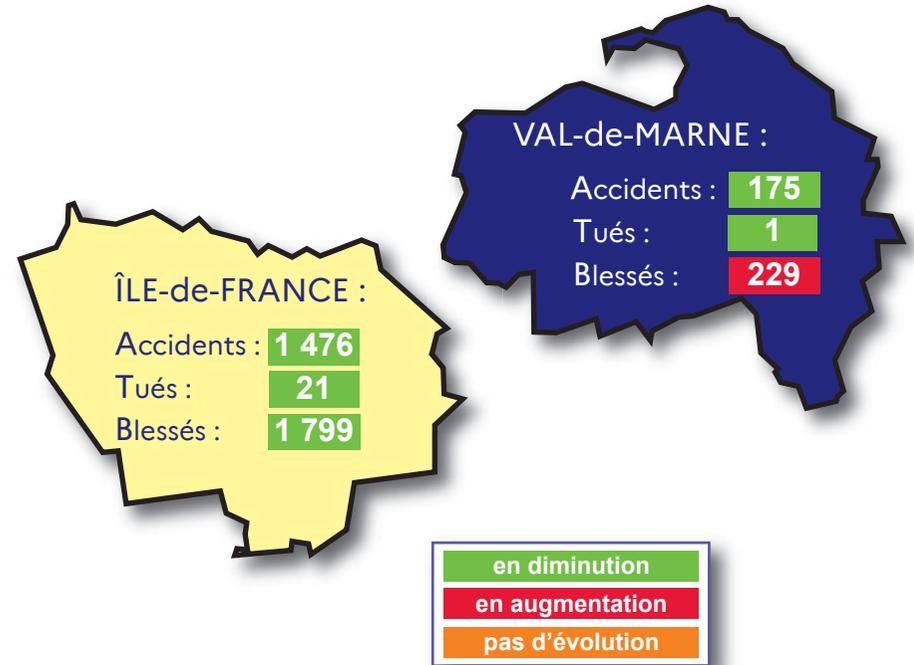


L'accidentalité routière dans le Val-de-Marne

Baromètre du mois de **Jun 2025**

Données provisoires
 (issues des remontées rapides et bilans consolidés)
 comparées aux données définitives de 2024

**SÉCURITÉ
 ROUTIÈRE VIVRE,
 ENSEMBLE**



Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés
Juin 2025 (provisoires rapides)	175	1	229
Juin 2024 (données définitives)	179	2	227
Différences 2025/2024	-4	-1	+2
Évolutions 2025/2024	-2,2 %	-50,0 %	+0,9 %
Évolutions "Île-de-France" 2025/2024	-3,5 %	-36,4 %	-1,7 %

Usagers tués en 2025	0-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Âge indéterminé	Total 2025	Part en %
 ou EDP						3		3	33,3 %
 ou EDP motorisé				1				1	11,1 %
 				2				2	22,3 %
					1	2		3	33,3 %
 								0	0,0 %
Autres usagers								0	0,0 %
Total 2025	0	0	0	3	1	5	0	9	
Part (en %)	0,0 %	0,0 %	0,0 %	33,3 %	11,1 %	55,6 %	0,0 %		100 %

Accidents mortels du mois : 1 personne tuée en juin 2025

Le 12 juin 2025 (10h27) à Vitry-sur-Seine, au 34 avenue Youri Gagarine, un piéton qui traversait la chaussée sur un passage protégé (feu piéton au rouge) a été heurté par une camionnette. La victime, un homme âgé de 81 ans, est décédé.

	Janvier (données consolidées)	Février (données consolidées)	Mars (données consolidées)	Avril (données consolidées)	Mai (remontées rapides)	Jun (remontées rapides)	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Cumul 2025	Cumul 2024	Différence 2025/2024	Évolution 2025/2024	Évolution Île-de-France 2025/2024
Accidents	156	136	184	177	172	175							1 000	1 014	-14	-1,4 %	+0,7 %
Tués	2	1	1	2	2	1							9	11	-2	-18,2 %	-14,1 %
Blessés	179	169	241	215	205	229							1 238	1 254	-16	-1,3 %	+0,1 %

Bilan de l'année glissante

	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Juillet 2024/Juin 2025	1 949	21	2 483
Juillet 2023/Juin 2024	2 159	22	2 672
Différences 2025/2024	-210	-1	-189
Évolutions 2025/2024	-9,7 %	-4,5 %	-7,1 %
Évolutions Île-de-France 2025/2024	-2,5 %	-17,6 %	-2,2 %

AVERTISSEMENT : les données présentées dans ce baromètre sont issues du système dit des « remontées rapides ATB » (A pour accidents corporels de la circulation routière, T pour personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident, B pour victimes non décédées) suivi par les forces de police et de gendarmerie. Fournies en début du mois suivant le mois considéré, elles correspondent donc à des estimations provisoires, moins précises que les données définitives qui font l'objet d'un Bulletin d'Analyse d'Accident Corporel renseigné par les forces de l'ordre. Elles sont comparées aux données consolidées de l'année précédente ou de la période plurimensuelle équivalente puis elles sont comparées aux données définitives lorsque celles-ci sont disponibles (fin du 1^{er} semestre).